



SPECIAL ELECTION IRP BRETAGNE



Interview du secrétaire du CE Bretagne



Le 11 janvier
2007

Interview de Bernard Eliot
Secrétaire du CE Bretagne, militant CGT

**Tête de liste CGT
aux élections
du CE du 11 janvier 2007
Bretagne – Pays de Loire**

- Bernard, tu es, militant CGT de longue date, Secrétaire du CE de Bretagne, comment as-tu vécu ton mandat CGT ?

La mise en place des IRP dans une entreprise comme France Telecom a été pour la CGT un défi à relever.

Il a fallu découvrir rapidement de nouvelles instances de dialogue social, une nouvelle approche de la concertation, de la négociation, et se mettre très vite au travail car les dossiers ont été nombreux.

A la CGT, c'est une chance de bénéficier de structures professionnelles et interprofessionnelles, d'un réseau de militants et d'organisations expérimentées qui ont bien aidé à la prise en compte de ces nouvelles responsabilités.

Il a fallu vite s'imposer auprès de la Direction, qui par son attitude n'a pas favorisé notre action vers le personnel.

La volonté de la CGT de partager les responsabilités avec les autres organisations syndicales représentées au CE a permis souvent de représenter au mieux les

intérêts des salariés de France Telecom en Bretagne et de surmonter beaucoup de difficultés.

La mise en place des premières prestations sociales du CE a permis de voir la forte attente des salariés en matière de social.

La CGT a rappelé le rôle social du CE et la nécessité que tous les salariés quelle que soit leur situation professionnelle et familiale puissent accéder à des prestations de qualité.

- Comment vois-tu la mise en route de ce nouveau CE qui s'étend de la Bretagne aux Pays de Loire et au-delà ?

(AT Home Centre Val de Loire et Normandie) ?

L'accord IRP que la CGT n'a pas signé prévoit en effet la suppression des deux CE et la mise en place d'un nouveau CE sur un périmètre élargi.

La CGT a toujours revendiqué des instances de proximité pour plus d'efficacité.

Cependant la CGT entend prendre toute sa place dans le nouveau CE et assurer encore les plus importantes responsabilités.

Poursuivre le travail engagé dans les deux CE, mettre en place des présences physiques du CE sur les sites les plus importants de la DT.

des deux bibliothèques à Lanester et Quimper pour en faire des points d'entrée physiques du CE et développer des prestations locales.

Développer une communication régulière vers les salariés pour faire connaître la vie du CE, mais aussi entre les élus est une priorité pour le futur CE.

Pour les salariés de l'UAT Home des sites du Centre Val de Loire et Normandie, la Bretagne avait déjà passé des conventions avec les CE voisins pour l'accès à des prestations de proximité.

Il faudra poursuivre dans ce sens et développer les conventions avec les CE de divisions nationales.

- La CGT présente des candidat(e)s aux élections de ce nouveau CE. Celles-ci et ceux-ci et sont issus de tous les services et unités de la DT Ouest, avec une représentativité de plus de 50% de femmes, avec un équilibre entre les deux régions et les départements... etc. Qu'en penses-tu ?

La liste proposée par la CGT est équilibrée et c'est un atout d'avoir respecté la parité hommes femmes, la répartition par service (techniques et commerciaux) et géographique.

☞ Suite Page 2

Mais il sera nécessaire d'agir au sein du CE ainsi que dans les services avec le soutien des salariés pour permettre aux femmes de prendre toute leur place dans le CE et au sein des commissions, sans qu'elles soient pénalisées dans leur carrière ou que cela affecte leur vie familiale.

C'est un défi auquel nous sommes confrontés mais comme nous sommes à la CGT convaincus, nous pouvons être résolument optimistes.

- Le personnel est très sensible à l'action sociale et culturelle menée par les CE. Quel est l'autre rôle essentiel du CE au niveau économique et social surtout dans ces temps incertains de restructurations permanentes au sein de FTSA ?

Le CE est informé et consulté sur tous les sujets qui touchent à la vie des salariés de France Telecom Il faut rappeler qu'un projet ne peut être mis en œuvre tant que le CE n'a pas rendu d'avis motivé.

Sur certains dossiers, le CE peut demander l'avis du CHSCT avant de se prononcer. Il est important que les élus connaissent le sentiment et les propositions du personnel concerné.

Le plus de la CGT, c'est son organisation en sections syndicales dans les services, ainsi les militants, les délégués sont autant de relais pour les élus CGT du CE.

Le CE peut également se faire assister par un expert indépendant sur certains dossiers complexes.

La CGT est force de propositions sur l'emploi, les conditions de travail, la santé au travail, c'est aussi une garantie pour les salariés d'être bien représentés au CE.

- Dernière question, en quelques mots peux-tu nous dire, pour toi et le futur CE, l'importance du vote CGT lors des élections IRP du 11 janvier 2007 ?

Le travail engagé dans les CE et le CCE depuis deux ans est déjà important. La CGT s'est engagée résolument dans une démarche de représentation et de défense des intérêts des salariés.

L'implication des élus CGT dans le CE a apporté un plus dans la réflexion et les décisions du CE dans les domaines économiques et sociaux.

Ce travail engagé doit être poursuivi et amplifié. Il faut donner à l'Entreprise un signe fort après les déclarations de la Direction sur l'emploi.

Les élus CGT sauront faire résonner dans le CE les revendications du personnel

Le personnel doit prendre conscience de sa force en plébiscitant massivement la première organisation syndicale, la CGT, lors des élections DP et CE du 11 janvier 2007.

RAPPEL de la SITUATION après les élections - CE Bretagne du 18 janvier 2005

Les membres du CE, élus le 18 Janvier 2005 étaient au nombre de **24** (12 titulaires et 12 suppléants) dont **10 élus représentants la CGT.**

Le Bureau du CE était composé de **Bernard Eliot CGT** (secrétaire), Thierry Lelièvre Sud (trésorier), Bernard Le Méhauté CFDT (secrétaire Adjoint) et **Guy Jourden, CGT** (Trésorier Adjoint)

La présidence de la commission ASC était assurée par **Jacques Féréol CGT.**

Dans les Pays de la Loire, le secrétariat du CE était assuré **par Jean-Bernard Pignon CGT et candidat au CE de la DT Ouest.**

La CFDT avait fait le choix de ne pas participer au bureau

Quelques questions aux rédacteurs de Trait d'Union

Pourquoi ce titre ? « Il reflète ce que nous avons voulu créer par l'intermédiaire de ce journal c'est à dire un lien des élus CGT au CE avec les salariés et leurs divers représentants (DP, DS, élus CHSCT...)

En effet pour nous, **il ne s'agit pas uniquement d'être transparents** vis à vis de notre mandat, mais bien d'associer le maximum de salariés aux activités du CE par l'intermédiaire des Commissions, de faire participer les salariés aux décisions qui les concernent.

Pour cela nous avons fait connaître via nos structures et nos militants présents sur tous les sites les principaux dossiers débattus au CE.

Nous avons également invité à nos réunions de préparation et comme personnes qualifiées au CE, les délégués syndicaux des établissements concernés par les dossiers de restructuration, d'élargissement des horaires.

Vous avez utilisé d'autres moyens de communication ? « oui nous avons créé un site internet avec le maximum d'information sur nos droits, le journal Trait d'union, les PV du CE, le travail des commissions, nos idées sur les activités sociales et culturelles... »
adresse du site :

<http://www.premiumwanadoo.com/cgtcebretagne/>

☞ suite page 3

**le 11 janvier 2007
" je vote CGT "**



site des élus CGT au CE de Bretagne : <http://www.premiumwanadoo.com/cgtcebretagne/>

Suite des questions : 33 numéros de votre journal depuis mai 2005, cela reflète sans doute l'activité soutenue du Comité d'Établissement ?

« En effet, sur le plan économique, les élus du CE ont eu un énorme travail avec les 2 grandes restructurations (ERC et RAF) pour lesquelles nous avons à donner des avis.

La Commission économique s'est déplacée plusieurs fois (10-13, 10-15 Morlaix, Brest, plateaux AVSC, HLR, Renseignements, Projet Pages Jaunes à Quimper...)

Les élus ont également fait appel à Secafi Alpha pour demander une expertise sur le dossier de la fusion des AVSC Bretagne Pays de la Loire afin de mieux appréhender les données économiques et humaines de ce projet.

Les élus CGT ont donné un avis négatif sur ces projets.

Si vous ajoutez à cela, les avis sur les dossiers dits institutionnels tel l'emploi, la formation, la santé au travail, l'égalité professionnelle... on peut dire que ces 2 années ont été bien remplies pour de nouveaux élus.

D'autant que sur la majorité des dossiers, les élus CGT ont eu le souci de formuler des propositions alternatives aux projets de France Telecom qui ont tous, rappelons le, pour fil conducteur la diminution de la masse salariale principalement par des suppressions d'emploi assorties d'une augmentation de la productivité. »

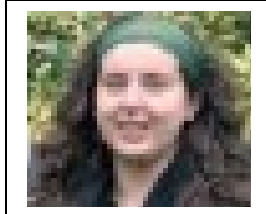
La charge pour les élus va être encore plus importante dans le futur CE ?

« Certainement, car au lieu d'aller vers plus de proximité on se dirige vers une instance qui s'éloigne des salariés. Toutes les grandes entreprises pratiquent de la sorte avec pour objectif de séparer les élus des salariés en les « professionnalisant »

Les moyens individuels supplémentaires en heures de délégation ne remplaceront pas le nombre d'élus et la journée d'un élu ne fait pas plus de 24h.

Quoi qu'on puisse lire aujourd'hui dans la propagande des autres organisations syndicales, seule la CGT s'est battue pour maintenir les CE au périmètre actuel.

Le 11 janvier 2007, le vote CGT sera donc déterminant pour l'avenir et pour gagner des IRP de proximité.



Interview de Sylvie Henry (AVSC Brest) élue suppléante au CE DR Bretagne, membre de la Commission ASC (Activités Sociales et Culturelles) et responsable de la sous-commission Billetterie

Sylvie, tu t'es beaucoup impliquée dans l'activité ASC et plus particulièrement dans la sous-commission "Billetterie" dont tu étais Présidente, ainsi que dans les 2 arbres de Noël du CE à Brest ?



Oui je crois. J'ai voulu mettre en oeuvre avec les collègues au CE un maximum de choses pendant ce mandat pour répondre à leurs besoins, de la billetterie à l'arbre de Noël.

Les collègues nous ont fait confiance en votant pour notre organisation, je considère donc que l'on doit tout faire pour ne pas les décevoir surtout quand on connaît les conditions de travail actuelles.

Je pense qu'il est important de justifier son mandat et d'aider les salariés à s'évader par les ASC que propose notre CE.

Malheureusement nous aurions souhaité faire encore plus de choses notamment en billetterie, mais les réorganisations incessantes dans l'entreprise liées au fonctionnement d'un CE de notre taille nous ont beaucoup compliqué la tâche

Les réunions du CE et des Commissions ont lieu surtout sur Rennes. Ces temps de déplacement sont une contrainte forte pour tous les élus. La difficulté est-elle amplifiée pour une femme ?

Tout à fait, lorsque l'on doit prendre le train de Brest à 6h du matin et rentrer entre 20h et 21h30 et encore il y a eu pire 23H exceptionnellement, difficile de gérer correctement une vie familiale !!

Les statistiques sur l'égalité professionnelle femmes-hommes le prouvent, **désolé messieurs, mais de nos jours, les femmes consacrent en moyenne 2 fois plus de temps par jour à gérer les tâches ménagères et les responsabilités familiales que les hommes !!**

C'est bizarre mais tous ceux que je connais me disent que ce n'est pas leur cas. Ils sont bien passés quelque part ceux là !!

As-tu des préconisations pour des méthodes de travail permettant de réduire les temps de trajet ?

Pour réduire les temps de déplacement et de réunion, je pense qu'il n'y a pas 36 solutions.

Il faut apprendre à travailler vraiment avec les outils que nous avons la chance d'avoir dans notre entreprise : *réunion téléphonique, Coopnet et même visioconférence.*

Puisque l'entreprise étend sans cesse les périmètres elle doit nous faciliter l'accès à ces outils et prévoir des locaux CE sur les villes.

As-tu réfléchi à des solutions pour rapprocher le CE des salariés ?

Bonne question, pourquoi pas une Commission par département composée d'un représentant pour chaque ville ayant un effectif conséquent (autour de 50 salariés) ceci dans la mesure du réalisable et selon le nombre de volontaires.

Cela représenterait 3 ou 4 personnes au minimum par département avec un responsable de commission départementale de préférence élu pour faire le lien direct avec le CE.

Charge aux membres de cette Commission départementale de faire également partie chacun d'une sous commission ASC afin de faire le lien sur chaque thème abordé : billetterie, voyages, vacances, sport, loisirs, prestations, retraités...

En complément nous pourrions demander l'aide de correspondants qui nous feraient remonter les besoins sur les plus petits sites (moins de 50 salariés)

Ainsi nous serions certains de n'oublier personne dans les prestations servies au niveau local : billetterie, arbres de Noël, remises sur achat, vacances



LES PRINCIPALES PRESTATIONS ASC DU MANDAT 2005- 2006

2005	2006
1. Organisation de 7 Arbres de Noël Spectacles, jouets et goûters	1. Tickets Cinéma* + Billetterie (football, parcs de loisirs, théâtre...)
2. Chèques Cad'hoc de 50 €uros à tous les salariés	2. Aide aux Vacances d'été Chèques Vacances de 60 à 150 euros
	3. Location de linéaires pour les vacances d'été et hiver 2006-2007
	4. Organisation de 3 Voyages (Canada, Maroc, Mexique) + 4 en début 2007 (Antilles, Cuba, Crète...)
	5. Guichet Passion Culture Loisirs (60% cotisation avec Max 90 €uros)
	6. Thalasso
	7. Organisation de 7 Arbres de Noël + jouets Rouen, Caen..
	8. Aide aux Vacances d'Hiver : Chèques Vacances de 100 à 190 euros
	9. Chèques Cad'hoc de Noël de 50 €uros
	10. Chèques Disc de Noël (40 €uros par enfant de salarié de 15 à 18 ans et de 18 à 25 ans fiscalement à charge)
	11. Gestion CESU
	12. Gestion Prêt Etudes
	13. Chèques Cad'hoc de Noël de 20 €uros pour les retraités
* Pour les salariés ne pouvant bénéficier de la prestation Cinéma du CCE	

Candidats CGT au CE de la Direction Territoriale Ouest (Bretagne -Pays de la Loire)

COLLEGE	TITULAIRES		SUPPLEANTS	
	NOM	Prénom	NOM	Prénom
1^{er} Collège	M. ELIOT Bernard UIB Redon 35 M. PIGNON Jean-Bernard UIPL 49 Mme GUENEUGUES Martine AVSC OA 29 Mme CHEFSON Claudine UAT 44 M. GILLARD Daniel UIB 56 M. PERROT Thierry UIPL 72 Mme PAILLER Véronique AVSC OA 29 Mme GALTEAU Laetitia AVSC OA 85 Mme COATRIEUX Dominique AEOA 22 Mme LE BRETON Christine ADB 35 Mme MONOT Anne-Marie AVSC OA 29 M. LENAIN Jean-Luc AEOA 44		M. JOLYS Fabrice ADB 35 Mme ROUSSEAU Elisabeth UAT 49 Mme PLESSE Nadine AEOA 35 M. CHAZAL Alain ADPL 44 Mme FOUCHE Micheline UAT 18 Mme RENOARD Eliane UIPL 53 Mme LE PIERRES Roselyne CCOR 22 M. GUERIN Bernard UIPL 85 Mme ROGER Claude CCOR 35 M. MERCEL Jean-Luc UIPL 72 Mme HENRY Sylvie AVSC OA 29 Mme ROUGER Eliane UIPL 49	
2^{ème} collège :	M. FERREOL Jacques AEOA 35 M. VOISIN Alain AVSC OA 53 Mme LAHELLEC Odile UIB 22		M. CORNUAILLE Christian ADPL 49 Mme LACHIVER Elise AVSC OA 35 M. DOTTIN Philippe UAT 44	
3^{ème} Collège :	M. GATE Daniel AVSC OA 44 Mme JOSSELIN Servanne AEOA 35 Mme JUNKER Céline AVSC OA 72		Mme CUISNIER Chantal UIB 29 M. LE GARS Raymond UIPL 44 Mme LAHELLEC Jacqueline AEOA 22	

Les PV validés des CE peuvent être consultés dans leur intégralité sur Agora (Mon CE) ou sur le site des élus CGT au CE de Bretagne : <http://www.premiumwanadoo.com/cgcebretagne/>